

# Préavis municipal n° 80 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur trois ans

---

**Date proposée pour la séance de la commission :**

**mercredi 14 octobre 2020 à 19h00**

**Complexe du Montoly 1 - salle Mont-Blanc**

Municipale responsable : Mme Christine Girod

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

## PRÉAMBULE

Les établissements scolaires de Gland disposent de nombreux locaux, dont 139 salles de classe, réparties dans sept bâtiments sur quatre sites (collèges des Perrerets, de Mauverney, des Tuillières et de Grand-Champ).

L'établissement primaire accueille près de 1'200 élèves, de 4 à 12 ans, sur les sites des Perrerets, de Mauverney et des Tuillières.

L'établissement secondaire accueille quant à lui plus de 500 élèves, de 12 à 17 ans (y compris les classes de raccordement), uniquement sur le site de Grand-Champ.

Depuis plusieurs législatures, la Municipalité renouvelle progressivement le mobilier scolaire à raison de 3 classes par année, en moyenne et par établissement; plus spécifiquement les pupitres et les chaises des élèves, car particulièrement sollicités.

Dans le cadre de la péréquation EtaCom, les bâtiments scolaires, leur équipement (mobilier) et leur entretien sont à la charge des communes, alors que l'Etat est responsable de l'achat, de l'entretien et du renouvellement du matériel pédagogique.

## SITUATION ACTUELLE

L'option choisie jusqu'à présent, soit le renouvellement par étape, sur la base d'étroites discussions avec les directions des établissements scolaires et le Service des Bâtiments et de l'Urbanisme, a répondu dans une certaine mesure, au besoin de remplacement du matériel nécessitant de l'être. Un tel renouvellement au coup par coup présente l'avantage d'une commande en fonction du besoin instantané et permet de renouveler sans délai le mobilier obsolète. Il n'est cependant pas possible de négocier des prix attractifs auprès des entreprises, vu les petites quantités de matériel commandées.

Un inventaire complet des chaises, tables et pupitres, a montré qu'il est désormais intéressant de raisonner sur le long terme (trois ans). Ainsi, des rabais de quantité pourront ainsi être plus facilement négociés. De plus, une planification à longue échéance des livraisons permettra d'anticiper plus sereinement les rocadés de mobilier et anticiper les variations annuelles d'effectifs qui représentent une augmentation moyenne théorique de 4%.

En outre, l'acquisition de mobilier, dont la durée de vie est très largement supérieure à un an, revêt un caractère d'investissement. Ainsi, la Municipalité préconise d'activer les coûts d'acquisition du mobilier sur un compte du patrimoine administratif et de les amortir subséquentement en lieu et place de les imputer dans le budget de fonctionnement. Cette approche est conforme à la volonté Municipale de séparation du compte d'investissement et du compte de fonctionnement et à la pratique récente, avec notamment le préavis municipal n° 65 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux et le préavis municipal n° 70 relatif à la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025.

## DÉTAIL DES ACHATS ET DES MONTANTS

### Etablissement primaire

#### Collège des Tuillières

##### Remplacement du mobilier usagé de 8 salles de classe

192 tables mono réglables	115'200.00
192 chaises réglables	38'208.00
8 tables enseignants	5'824.00
8 corps de bureaux 3 tiroirs	6'968.00
8 corps de bureaux 4 tiroirs	7'240.00
8 chaises enseignants	4'400.00
TOTAL TTC renouvellement matériel non réglable	CHF 177'840.00

##### Récapitulatif des coûts, collège des Tuillières

Remplacement du mobilier usagé de 8 salles de classe	177'840.00
<b>TOTAL TTC collège des Tuillières</b>	<b>CHF 177'840.00</b>

#### Collège des Perrerets

##### Achat meubles à plans (rangement de grandes feuilles)

4 meubles à plans	9'232.00
TOTAL TTC achat de meubles à plans	CHF 9'232.00

##### Renouvellement du mobilier de 3 salles de classe

30 pupitres doubles	21'300.00
12 pupitres simples	7'260.00
72 chaises réglables	14'328.00
3 tables enseignants	2'184.00
3 corps de bureaux 3 tiroirs	2'613.00
3 corps de bureaux 4 tiroirs	2'715.00
3 chaises enseignants	1'650.00
TOTAL TTC renouvellement mobilier de 3 salles de classe	CHF 52'050.00

##### Renouvellement du mobilier de 2 salles ACM

24 tables multi-usages	15'888.00
48 tabourets	6'624.00
2 tables enseignant	1'456.00
4 corps de bureaux 4 tiroirs	3'620.00
TOTAL TTC renouvellement mobilier de 2 salles ACM	CHF 27'558.00

##### Récapitulatif des coûts, collège des Perrerets

Achat meubles à plans	9'232.00
Renouvellement mobilier de 3 salles de classe	52'050.00
Renouvellement du mobilier de 2 salles ACM	27'558.00
<b>TOTAL TTC collège des Perrerets</b>	<b>CHF 88'870.00</b>

## Collèges de Mauverney

### Achat meubles à plans

6 meubles à plans	13'848.00
TOTAL TTC achat de meubles à plans	CHF 13'848.00

### Renouvellement du mobilier de 2 salles ACM

24 tables multi-usages	15'888.00
48 tabourets	6'624.00
2 tables enseignant	1'456.00
4 corps de bureaux 4 tiroirs	3'620.00
TOTAL TTC renouvellement mobilier de 2 salles ACM	CHF 27'588.00

### Récapitulatif des coûts, collèges de Mauverney

Achat meubles à plans	13'848.00
Renouvellement du mobilier de 2 salles ACM	27'588.00
<b>TOTAL TTC collèges de Mauverney</b>	<b>CHF 41'436.00</b>

### Récapitulatif des coûts, établissement primaire

Collège des Tuillières	177'840.00
Collège des Perrerets	88'870.00
Collèges de Mauverney	41'436.00
<b>TOTAL TTC établissement primaire</b>	<b>CHF 308'146.00</b>

## Etablissement secondaire

### Collège de Grand-Champ

#### Achat de 14 tabourets

14 tabourets	1'932.00
TOTAL TTC achat de 14 tabourets	CHF 1'932.00

#### Renouvellement du mobilier de 4 salles de classe

40 pupitres doubles	28'400.00
16 pupitres simples	9'680.00
96 chaises élèves	20'160.00
4 corps de bureaux 3 tiroirs	3'484.00
4 bureaux enseignant	3'544.00
4 chaises enseignant	2'200.00
TOTAL TTC renouvellement mobilier de 4 salles de classe	CHF 67'468.00

#### Renouvellement des tables des 2 salles des maîtres + 1 salle de réunion

3 tables informatique	2'100.00
22 tables de réunion	9'900.00
TOTAL TTC renouvellement des tables de 2 salles des maîtres + 1 salle de réunion	CHF 12'000.00

### Récapitulatif des coûts, collège de Grand - Champ

Achat 14 tabourets	1'932.00
Renouvellement mobilier de 4 salles de classes	67'468.00
Renouvellement des tables des 2 salles des maîtres + 1 salle de réunion	12'000.00
<b>TOTAL TTC collège de Grand - Champ</b>	<b>CHF 81'400.00</b>

### Récapitulatif des coûts, établissement secondaire

Collège de Grand - Champ	81'400.00
<b>TOTAL TTC établissement secondaire</b>	<b>CHF 81'400.00</b>

### Total des achats

Etablissement primaire	308'146.00
Etablissement secondaire	81'400.00
Honoraires bureau spécialisé dans les marchés publics	30'000.00
Divers et imprévus (environ 4%)	16'454.00
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>CHF 436'000.00</b>

Conformément aux dispositions légales en matière de marchés publics, un appel d'offres sera établi selon les procédures AIMP (accord intercantonal sur les marchés publics). La valeur seuil de CHF 250'000.- pour l'achat de fournitures étant dépassée, une procédure ouverte sera organisée et un bureau spécialisé sera mandaté afin d'assister le Service des Bâtiments et de l'Urbanisme dans ce travail.

Un cahier des charges détaillé sera élaboré. Plusieurs critères précis seront exigés, comme la solidité générale, le caractère indémodable, la possibilité de réparation à long terme, la garantie de pouvoir disposer de pièces de rechange durant au moins quinze ans, la localisation de l'entreprise fabricante (Suisse si possible), le délai de livraison et le délai de prise en charge en service-après-vente. Enfin, le bois massif sera privilégié au bois transformé et aux matériaux synthétiques.

### TEMPORALITE

En cas d'octroi du crédit d'investissement par le Conseil communal en novembre 2020, les appels d'offres s'effectueront le plus rapidement possible, dans l'optique de pouvoir échelonner les livraisons selon des besoins des établissements. Actuellement, une planification biannuelle est pratiquée, ce qui permet de travailler en flux-tendu; cette pratique sera donc maintenue à l'avenir. En aucun cas, il n'est prévu de faire du stockage de matériel.

### DEVELOPPEMENT DURABLE

Les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) seront pris en compte dans ce projet.

Economique :

Dans la mesure du possible, les entreprises de la région seront sollicitées pour les appels d'offres.

Social :

Premier aspect, immédiat et local. Le mobilier fait partie des principaux outils de travail des élèves et des enseignants. La Municipalité accorde une attention toute particulière au respect de leurs conditions de travail et met l'accent sur l'ergonomie ainsi que la qualité du matériel qui leur sera mis à disposition.

Second aspect, à long terme et universel. Le mobilier remplacé sera proposé à des œuvres caritatives et entamera une "seconde vie", en étant, par exemple, réutilisé dans des pays défavorisés.

Environnemental :

Une attention particulière sera portée aux matériaux utilisés pour la fabrication du nouveau mobilier (des certificats environnementaux seront exigés auprès des fournisseurs sollicités). Le mobilier de fabrication Suisse sera également privilégié.

## FINANCEMENT

Le financement du projet pourrait être assuré, cas échéant, par les disponibilités de la bourse communale. Toutefois, nous sollicitons conjointement à la présente demande de crédit, l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 436'000.- aux conditions les plus favorables.

Sur la base d'un taux d'intérêt de 1%, nos charges financières pourraient s'élever à CHF 4'360.- par année.

Le tableau récapitulatif joint en annexe montre la situation financière de la Commune et permet de vérifier que cet emprunt respecte la limite du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

## AMORTISSEMENT

Le montant utilisé sera amorti sur une période de dix ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. La charge d'amortissement sera de CHF 43'600.- pour une année complète.

## FRAIS D'EXPLOITATION

Ces fournitures n'engendreront aucun frais d'exploitation supplémentaire.

La Municipalité, en étroite collaboration avec la direction des écoles, veille tout particulièrement au respect du matériel mis à disposition des élèves. Les professeurs et les concierges s'assurent régulièrement qu'il n'y pas de dégradations du matériel. Le cas échéant, les auteurs d'éventuels méfaits sont recherchés et le montant des réparations refacturé aux parents.

Jusqu'à présent et ce sera le cas pour ces nouveaux achats, le fait de privilégier le bois massif aux matériaux synthétiques permet de réparer facilement et régulièrement, à moindre coût, les plateaux des bureaux ainsi que les assises des chaises (ponçage et vernissage).

## CONCLUSIONS

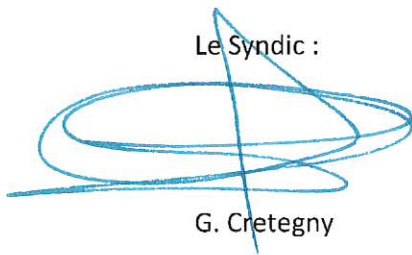
Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu - le préavis municipal n° 80 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur trois ans;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï - le rapport de la commission des finances;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour;
- d é c i d e
- I. - d'accorder le crédit de CHF 436'000.- et d'autoriser la Municipalité à effectuer la commande de ce mobilier;
- II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 436'000.-.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



G. Creteigny



Le Secrétaire :



J. Niklaus

Préavis n° : 80/2020 Montant : CHF (TTC) 436'000.00

**Préavis municipal n° 80 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur 3 ans.**

<b>Estimation des charges de fonctionnement annuelles</b>				CHF
- Charges financières : 1.0% par an :				4'360.00
- Amortissement linéaire sur 10 ans selon préavis :				43'600.00
<b>Total annuel des charges</b>				<b>47'960.00</b>
<b>Situation financière</b>				CHF
<b>Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements</b>				<b>128'000'000.00</b>
<b>Valeur des cautionnements à risque à ce jour</b>				<b>0.00</b>
<b>Endettement à ce jour</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>09.09.2020</b>	
<b>Endettement au bilan</b>				
Engagements courants	2'192'227.48	2'925'732.14	421'994.69	
Passifs transitoires	10'390'789.07	8'551'217.28	3'701'639.31	
Emprunts à court et long terme	57'155'000.00	56'595'000.00	57'565'000.00	
<b>Total endettement au bilan</b>	<b>69'738'016.55</b>	<b>68'071'949.42</b>	<b>61'688'634.00</b>	
<b>Engagements hors bilan</b>				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal (hors investissements du patrimoine financier)			57'812'215.74	
Travaux facturés et payés à ce jour			-27'401'324.20	
<b>Total engagements hors bilan</b>			<b>30'410'891.54</b>	
<b>Total endettement brut</b>				<b>92'099'525.54</b>
<b>Disponibilités de la bourse à ce jour</b>				<b>9'284'416.61</b>
<b>Placements du patrimoine financier à ce jour</b>				<b>7'012'405.00</b>
<b>Prêts et capitaux de dotation (titres et papiers valeur)</b>				<b>1'245'650.00</b>
<b>Solde disponible à ce jour</b>				<b>53'442'946.07</b>
<b>Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours</b>				
Préavis municipal n° 74 relatif à l'acquisition de la parcelle n°563 et des deux bâtiments qui y sont érigés (WWF).			17'044'000.00	
Préavis municipal n°79 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la requalification du Chemin de la Crétaux et de la Rue du Perron "nord".			2'280'700.00	
Préavis municipal n°81 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux du Vieux bourg - réaménagement (espace public + sous-sol).			16'095'000.00	
Préavis municipal n°81 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'étude en vue de l'amélioration de l'accessibilité de la mobilité douce à la gare de Gland : passage sous-voies de l'Avenue du Mont-Blanc.			110'000.00	
<b>Total des autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours</b>			<b>35'529'700.00</b>	
				<b>17'477'246.07</b>